# Certification d’instructeur

Afin de respecter l’engagement qu’elle a pris d’assurer une formation de haute qualité, la PCS a mis en œuvre un Programme de certification d’instructeur. Ce programme s’adresse aux patrouilleurs qui sont prêts à y consacrer le temps requis et qui veulent obtenir les compétences, les ressources et les aptitudes transmises dans le cadre d’un enseignement de collègue à collègue. On a également mis en œuvre un cycle de renouvellement de la certification pour s’assurer que les patrouilleurs s’initient aux nouvelles méthodes et techniques.

Il y a trois niveaux dans le cadre du Programme de certification progressive : instructeur adjoint, instructeur et entraîneur d’instructeur. Pour être admis à un de ces niveaux, il faut satisfaire à des conditions préalables. Voici des données plus détaillées sur chaque niveau:

| | |
|---|---|
| Assistant Instructeur | -est membre de la PCS depuis un an<br>-a complété le cours d’instructeur adjoint<br>-satisfait aux normes nationales de la PCS<br>-doit participer aux activités de formation<br>-doit donner une formation sous la supervision d’un instructeur certifié |
| Instructeur<br><br>-Peut déterminer si un patrouilleur satisfait aux normes nationales | -est instructeur adjoint depuis un an<br>-a complété le cours d’instructeur<br>-satisfait aux normes nationales de la PCS<br>-doit participer aux activités de formation<br>- a suivi 20 heures de formation de la PCS au cours de l’année précédente |
| Entraîneur d’instructeur<br><br>-Peut déterminer si un instructeur satisfait aux normes nationales | -est instructeur depuis deux ans<br>-a complété le cours d’entraîneur d’instructeur<br>-satisfait aux normes nationales de la PCS<br>-doit participer aux activités de formation<br>-doit subir un examen annuel des compétences<br>-a suivi 30 heures de formation de la PCS au cours de l’année précédente |

Une fois qu’il a atteint un des niveaux du programme, l’instructeur reçoit les ressources pédagogiques normalisées sur un CD, de sorte que la matière enseignée aux nouveaux patrouilleurs est la même partout au pays. Ces ressources comprennent les plans de cours, les guides pour les leçons, les présentations PowerPoint, les cahiers d’exercice pour étudiant et pour instructeur, le matériel d’évaluation pédagogique hebdomadaire, etc.

Les instructeurs des trois niveaux doivent renouveler leur certification à tous les trois ans.